

## **L'AVION DE HABYARIMANA**

### **ET SES SERVANTS FRANÇAIS.**

Faire porter la responsabilité du génocide des Tutsis du Rwanda au FPR et à son leader Paul Kagame est une entreprise qui n'a jamais cessé en France depuis 1994. Elle connaît, selon les époques, plus ou moins d'intensité. Elle connaît un regain depuis mars dernier. Les accusations sont toujours identiques, de même que les procédés rhétoriques (la rhétorique étant, selon ses fondateurs de l'antiquité grecque, « l'art de faire accepter à autrui les apparences qui me sont utiles ») ; seuls varient les accusateurs. Cette fois-ci, les « africanistes » sont particulièrement sollicités pour fournir à la presse des « révélations » continues.(1) André Guichaoua, « expert-témoin du Tribunal international pour le Rwanda », vient d'entrer sur une scène où se joue depuis plusieurs années une pièce dont on ignore encore l'ordonnateur ou le deus ex machina.

#### **La France, « au nom de toutes les victimes ».**

A en croire André Guichaoua, (2) la réaction publique du président Kagame aux accusations venues de France serait due aux fuites qui durent depuis plusieurs années. L'origine de ces fuites, leur caractère répétitif et leur périodicité n'auraient-elles rien à voir avec l'expression publique et la vivacité de la réaction de Paul Kagame ? Une hypothèse flatteuse pour les auteurs des « révélations ». Comme il est flatteur de se dire que le régime rwandais est mis à mal par le rapport inconnu d'un juge inconnu. Comme il est flatteur pour la vanité nationale d'imaginer que toute la justice négligée par le monde entier repose désormais sur les seules épaules vaillantes de la France « au nom de toutes les victimes ».(3) On nous permettra de ne pas nous associer à la liesse et à l'auto-satisfaction.

Hypothèse pour hypothèse, on se demande si la sortie précipitée dans LE MONDE d'accusations annuelles, sans attendre cette fois-ci la commémoration du génocide des Tutsis, était seulement commandée par le souci de faire coup double : salir la visite officielle de Paul Kagame en Belgique et occulter la dixième commémoration. On se demande si la pression qui monte en France et se concrétise par une enquête diligentée par des citoyens pour mettre en lumière la part de la France officielle dans le génocide rwandais n'y était pour rien.(4)

#### **Un expert trop allusif.**

Le nouvel acteur (ou le nouveau comparse ?) a l'inconvénient de parler par allusion au risque de n'informer que ceux qui le sont déjà et de jeter la suspicion sur un bon nombre de gens. Cela est d'autant plus étonnant qu'André Guichaoua explique lui-même « sa décision de communiquer le résultat de ses enquêtes » par le fait qu'« (il) n'(est) plus dans l'obligation de retourner (au Rwanda.) ». Il devrait pourtant savoir que son compère et confident, Stephen Smith, ne fut pas mal reçu au Rwanda, en

2001, après avoir traité Paul Kagame de criminel de guerre en 2000 dans la revue parisienne ESPRIT.(5)

Le lecteur des « nouvelles révélations » d'André Guichaoua dans LE MONDE ne saura rien des « dossiers remis à l'ambassade des Etats-Unis à Kigali et au bureau du Procureur », ni des « dénonciations de la hiérarchie militaire par un officier dissident », ni des « accusations à consistance définitive » ou du « groupe d'officiers » dont elles émanent. Chacun est finalement réduit à interroger ses propres préjugés. Quel est, par exemple, ce « groupe d'officiers » dont parle André Guichaoua ? S'agit-il de pensionnaires de la prison d'Arusha ? S'agit-il d'officiers dissidents de l'ex-APR, dont la cote fut toujours élevée dans la croisade française contre le Rwanda ? ou d'un autre groupe inconnu des non-initiés ? André Guichaoua n'informe que ceux qui sont déjà informés ou ceux pour qui toute accusation contre Paul Kagame et le FPR est pain bénit.

### **Etre ou ne pas être là n'est pas la question !**

Qu'importe, en réalité, l'existence ou non de dossiers Guichaoua ou de rapports Bruguière et autres, puisqu'il s'agit uniquement de salir le nouveau régime rwandais dans l'espoir de le déstabiliser? Qu'importe que ces ragots portés par un nom censé prestigieux soient fondés ou non : ils sont pris pour argent comptant par d'autres journalistes fascinés qui mettent en veilleuse leur esprit critique ; ils circulent déjà sous le manteau en plusieurs milieux où le terreau est préparé contre le FPR, Paul Kagame et même contre les Tutsis ; ils réalisent, tels qu'ils sont, ce pourquoi ils sont créés, ce qu'on attend d'eux.

Imaginez-vous, en France, « patrie des droits de l'homme », « le résultat d'(une) enquête de la division nationale antiterroriste de la direction générale de la police judiciaire » remis uniquement à un journaliste et connu de lui seul ? Imaginez-vous la clameur que pousserait le monde judiciaire, politique et médiatique ? Imaginez-vous le flot d'indignation chez tous les professeurs de vertu démocratique et les lamentations explorées sur la décadence des mœurs et des institutions françaises ?

Eh oui, chers aspirants de la démocratie, suspendus aux lèvres de vos maîtres, il en est de même pour la démocratie, l'Etat de droit, « les génocides » moins importants ici qu'ailleurs : l'égalité démocratique, comme la sécurité sociale, n'est pas la même en métropole et outre-mer. Dans « la ferme des animaux » d'Orwell, Napoléon, le leader des cochons, après avoir mené une révolte d'émancipation contre le fermier, édicta sept lois dont il ne resta finalement qu'une seule ; « tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres ».(6)

### **Une CDR nouvelle pour l'ami Habyarimana**

André Guichaoua vient enfin de découvrir que l'attaque du FPR depuis l'Ouganda en 1990 visait la conquête du pouvoir par les armes. Mais, voilà ! Bien d'autres, depuis longtemps, n'ont pas cessé de le dire. Y compris le FPR lui-même. En dehors

des armes y avait-il un autre moyen de retour au Rwanda ? Que pouvait-on changer au Rwanda sans changer le pouvoir responsable de l'impasse des Rwandais en exil ? André Guichaoua sait tout cela : on le trouve partout, depuis toujours, notamment sous la plume de ceux qui forment aujourd'hui ce qu'il faut bien appeler la croisade pour la défense de la république de Habyarimana. Une CDR nouvelle dont il n'est pas excessif de trouver des affinités avec son homonyme de 1992. (7)

Rendons néanmoins hommage à André Guichaoua qui s'abstient de nous re-servir le discours naïf ou de mauvaise foi, dont se gargarise une certaine diaspora rwandaise à propos de négociations qui auraient été proches de l'aboutissement entre Habyarimana, Museveni et le HCR sur le retour des réfugiés tutsis au Rwanda. Jusqu'à son dernier jour, Habyarimana a tenu le monde en haleine à propos de bien d'autres choses « sur le point d'aboutir » et certains y ont vu une certaine habileté.

André Guichaoua n'a pas une opinion flatteuse de l'opposition intérieure et du gouvernement élargi à l'opposition en 1993. Il n'y voit que les jouets du FPR, habile à exacerber leurs divisions. A l'en croire, le FPR aurait organisé la division de l'opposition et créé le « hutu power ». Logique dans un système basé sur la thèse horrible que Kagame et le FPR voulaient le génocide pour avoir le pouvoir !

Cela fait un bout de temps que le thème de la magie irrésistible du FPR pour se jouer de tout le monde n'était pas revenu dans un discours somme toute convenu. Et pourtant on se tue à leur dire que le FPR n'est ni ange ni bête et n'ignore pas que le jour où il voudra faire l'ange, il fera la bête. Ce qui réjouira sans doute la meute impatiente de sonner l'hallali. (8)

L'argument rebattu de la faible assise populaire du FPR n'est que l'une des nombreuses formes du credo ethnique qui fait l'ossature des idées sur le Rwanda pour une très large majorité du monde politique et intellectuel français. Là n'est pas l'originalité d'André Guichaoua. L'idée ne lui viendrait pas que l'échec du FPR dans « la zone démilitarisée au nord du Rwanda » puisse s'expliquer par un ethnisme bien enraciné ou la peur du parti au pouvoir face à une rébellion qui n'a pas encore montré son intérêt ; l'idée ne viendrait pas à André Guichaoua qu'avec le temps les choses peuvent changer, trop empressé qu'il est d'accuser le FPR d'avoir assassiné ceux qui n'ont pas voté pour lui. D'ailleurs, si « la zone démilitarisée » avait voté pour le FPR, on aurait attribué ce vote à la peur, selon la logique de la Croisade pour la Défense de la république ethniste de Habyarimana. (9)

**« Mentez, mentez,**

**il en restera toujours quelque chose », aurait dit un certain Voltaire !**

Décidément, ce qui manque au feuilleton macabre, dont le journal LE MONDE semble s'être assuré l'exclusivité, c'est la variété dans les procédés de raisonnement et dans les thèmes d'accusation. On en veut pour preuve l'histoire de Gapyisi et de Gatabazi, le seul élément nouveau dans les « révélations » d'André Guichaoua. Qu'y trouve-t-on pour accuser le FPR de leur assassinat si ce n'est que l'un « avait refusé l'alliance privilégiée avec le FPR », et que l'autre avait pris ses distances par rapport au FPR ? Or, selon bien d'autres sources et d'après André Guichaoua lui-même,

l'ambition de Gapyisi portait également ombrage à Habyarimana et à d'autres au sein de son mouvement politique ; Gatabazi avait dénoncé les puissants du régime, dont Habyarimana, qui préparaient la solution finale pour leurs « ennemis » et faisaient entraîner, pour cela, des milices par la Garde présidentielle. Pour tout autre que le FPR cela ne suffit pas, aux yeux de Guichaoua, pour s'en débarrasser !

On nous dit même que la nuit du meurtre de Gatabazi, ces milices étaient déchaînées dans les rues de Kigali. Les soupçons du procureur se portèrent de ce côté-là et l'on fit pression pour qu'il renonce à ses poursuites.(7) On ne serait pas étonné d'entendre André Guichaoua dire que le procureur était un complice du FPR et que c'est du FPR que sont venues les pressions !

Mais André Guichaoua aurait trouvé la trace des armes du crime, fournies au FPR par l'armée ougandaise, qui, elle-même était sans doute l'unique cliente d'Israel Military Industries ! Pour la croisade pour la défense de la république Habyarimana toutes les armes entre les mains du FPR venaient de l'armée ougandaise, même celles qui furent prises aux FAR lors de leurs débandades ; et toutes les armes venues d'Ouganda étaient entre les mains du FPR. Heureux le lecteur qui a la foi facile. Les protagonistes du feuilleton inique savent pertinemment que les mêmes armes se trouvaient de part et d'autres et que Habyarimana s'était déjà fourni en Ouganda bien avant le conflit.

Il est, par ailleurs, cocasse de voir que le français André Guichaoua n'est pas cartésien pour un sou : il refait sans sourciller le sophisme bien connu du « après cela, donc à cause de cela » (post hoc, ergo propter hoc) : « Il (Gapyisi) avait refusé l'alliance privilégiée avec le FPR. Dix jours plus tard, il a été assassiné ». Pas si fou que cela, Guichaoua se garde bien de mettre sur le dos des milices déchaînées dans la ville l'assassinat de Gatabazi qui rentrait chez lui cette même nuit. Or, s'il avait voulu, il aurait bien trouvé un autre sophisme pour accréditer cette thèse : le sophisme, par exemple, de celui qui se trouvait sur le lieu du crime.

Toutefois, André Guichaoua qui, nous « révèle » son compère, oserait aujourd'hui tout dire parce qu'il ne compte plus retourner au Rwanda, joue cette fois la franchise et ose « balancer » les noms des tireurs dont l'un serait en poste et en liberté dans l'armée rwandaise. « Témoignages recueillis par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et par le juge Bruguière, et confirmés à André Guichaoua ». On appréciera, en passant, le TPIR où l'on peut, selon ses besoins, faire ses emplettes dans les dossiers d'instruction. On admirera le courage de Guichaoua au regard de la « discrétion » qui accompagne les autres allusions accusatrices. On appréciera la prédilection de la Coalition pour la défense de la république ethniste de Habyarimana pour les soldats perdus du FPR. Et on laissera à ceux qui sont accusés nommément la prérogative de se défendre. Ou d'y renoncer, en échange d'une « exfiltration » et d'un viatique sur la route de quelque « paradis génocidaire », au sens où l'on parle de « paradis fiscal » .

**« Ce zèle est trop ardent,**

**souffrez qu'il se modère » (Corneille).**

Le sentiment d'ensemble qu'inspire la lecture des « révélations » d'André Guichaoua c'est le scepticisme. Elles s'insèrent trop bien dans la mécanique « Smith-Le Monde-Bruguière » qui consiste à récapituler périodiquement les mêmes accusations, avec un comparse différent (Onana, Bruguière, Guichaoua) et un autre soldat perdu du FPR, à l'approche d'un événement important au Rwanda : anniversaire du génocide (chaque année), visite de Paul Kagame en Belgique (cette année), sommet pour l'unité et la réconciliation (pour l'entrée en scène de Guichaoua). A demain, sans doute, d'autres accusations et d'autres comparses en d'autres occasions.

Le zèle exclusif des seuls agents français en cette affaire est pour le moins troublant. Il s'agirait, une fois établi ce point d'histoire (qui a tué Habyarimana ?), d'affirmer le lien nécessaire entre l'attentat et le génocide et de sauter ensuite allègrement à la conclusion : le FPR et Kagame sont responsables du génocide. Il ne s'agit pas ici de procès d'intention : ce « raisonnement » se développe déjà dans toutes les « révélations » françaises successives et commence à trouver des échos au sein de la bonne Francophonie. Certains même estimeraient la tâche terminée et parlent déjà de « révélations qui exonèrent la France de toute responsabilité ».(10) Ce qui est aller vite en besogne !

#### **« Le FPR sera toujours notre adversaire (ennemi ?)**

« Les trois piliers de notre réflexion pour le Rwanda futur : la majorité populaire est hutue ; le FPR sera toujours notre adversaire (ennemi ? sic), car marxiste et totalitaire », rappelait un conseiller à son ministre français.(4) La bonne parole venue d'en haut se répand bien et des valets qui se croient libres la répandent avec une brillante servilité. L'aboutissement espéré de la démarche sera de laver une certaine France de la turpitude (dénoncée déjà par d'autres Français) que constitue son alliance indéfectible avec les auteurs du génocide. Pour cela rien n'est à négliger, y compris l'investissement français du Tribunal d'Arusha dans tous ses compartiments.(11)

Il s'agit, en réalité, d'une longue histoire, l'histoire d'une fidélité dévoyée qui se prolonge implacablement sous des formes multiples. Depuis l'exfiltration du Rwanda, au plus fort du génocide, de ceux qui l'avaient pensé et préparé, en abandonnant ceux qui avaient servi la France, mais avaient le tort d'être tutsis (12), puis l'opération Turquoise pour sauver ses alliés de la défaite, quitte à pourrir durablement la frontière entre le Rwanda et le Congo (RDC), en passant par l'incitation de Joseph Kabila contre le Rwanda au risque de faire échouer la transition congolaise, sans oublier la récente décision en faveur des condamnés d'Arusha de pouvoir purger leur peine en France, une peine qui ne sera sans doute pas bien longue avant les bénéfices d' « une bonne conduite ».

L'actuelle croisade médiatique contre le Rwanda obéit à une même logique : il s'agit de sauver ses alliés de l'opprobre du génocide en leur trouvant des compagnons d'infamie. Une cause nationale, en quelque sorte, où sont convoqués pour le service national les médias, les ONG, les agences de presse, les organisations nationales et internationales et les supplétifs de la francophonie du genre Biloua et sa constellation (13). Une partie de l'opinion française s'en est avisée heureusement et tente d'élever

un barrage contre la barbarie subtile qui peut, au bout du compte, submerger ce qu'il y a eu et ce qu'il y a de meilleur en leur pays (4)

### **En attendant !**

Tant que ce qu'on nous dit relever de la justice sera laissé aux ragots des médias et ne prendra pas les chemins que l'on nous dit être ceux de l'Etat de droit (14); tant que la recherche de la vérité ne sera qu'un voile pour cacher ce que Bourdieu appelait le nationalisme médiatique, le Rwanda restera, sans doute, soumis à la « stratégie de la tension », ce « petit pays » qui ne dispose ni d'« un journal de référence » à l'audience mondiale, ni d'experts médiatiques aussi chevronnés que soumis. Mais, en revanche, on ne convaincra que ceux qui veulent être convaincus.

Servilien M. Sebasoni

Bruxelles, Mai 2004

### REFERENCES.

1. On trouvera une vue d'ensemble de la croisade contre le Rwanda dans Jean-Paul GOUTEUX, LA NUIT RWANDAISE. L'implication française dans le dernier génocide du siècle. Paris. L'Esprit frappeur, 2002 ( On y trouvera les références des ouvrages du même auteur : « Un génocide, secret d'Etat », « Un génocide sans importance », « LE MONDE, un contre-pouvoir ? »)
2. André GUICHAOUA, LE MONDE du 7 mai 2004.
3. LE MONDE du 9.3.04 (Editorial)
4. Cf « Billets d'Afrique et d'ailleurs » (SURVIE). N° 124, Avril 2004 « Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 ». Paris, du 22 au 27.3.2004.
5. ESPRIT. Août 2000. « Politique de terreur et privilège d'impunité au Rwanda » par Rony Brauman, Stephen Smith et Claudine Vidal. Un article virulent quelque peu tempéré, dans le même numéro, par celui de Jean-Pierre Chrétien, « Le Rwanda piégé par son histoire ».
6. Georges ORWELL. LA FERME DES ANIMAUX. Gallimard (Folio 1516).
7. Linda MELVERN. CONSPIRACY TO MURDER. The Rwandan genocide. Verso. London-New York, 2004.
8. Servilien M. SEBASONI „ Le Cas Rwandais%. REVUE GENERALE 1994
9. Quand le Rwanda votera massivement pour le FPR, Jean-Philippe REMY et Stephen SMITH parleront de « sacre électoral de la peur » ( LE MONDE du 7.11. 2003).
10. MARIANNE n° 369 du 17 au 23 Mai 2004
11. AFP 18 et 19 Mai 2004
12. Vénuste KAYIMAHE, FRANCE - RWANDA : LES COULISSES DU GENOCIDE. Témoignage d'un rescapé. Esprit frappeur/ Dagorno, Paris 2002.

13. Cette brave dame traîne dans son sillage des « croisés » mineurs et des « épigones » de Habyarimana ; elle vient d'organiser à Paris un colloque INTERNATIONAL sur l'avion de Habyarimana ; Faustin Twagiramungu a interrompu ses loisirs studieux pour y aller, dit-il, « chercher la vérité ».

14. Alain GAUTHIER, LE MONDE du 22.4.2004 ( Rwanda : que la justice passe).